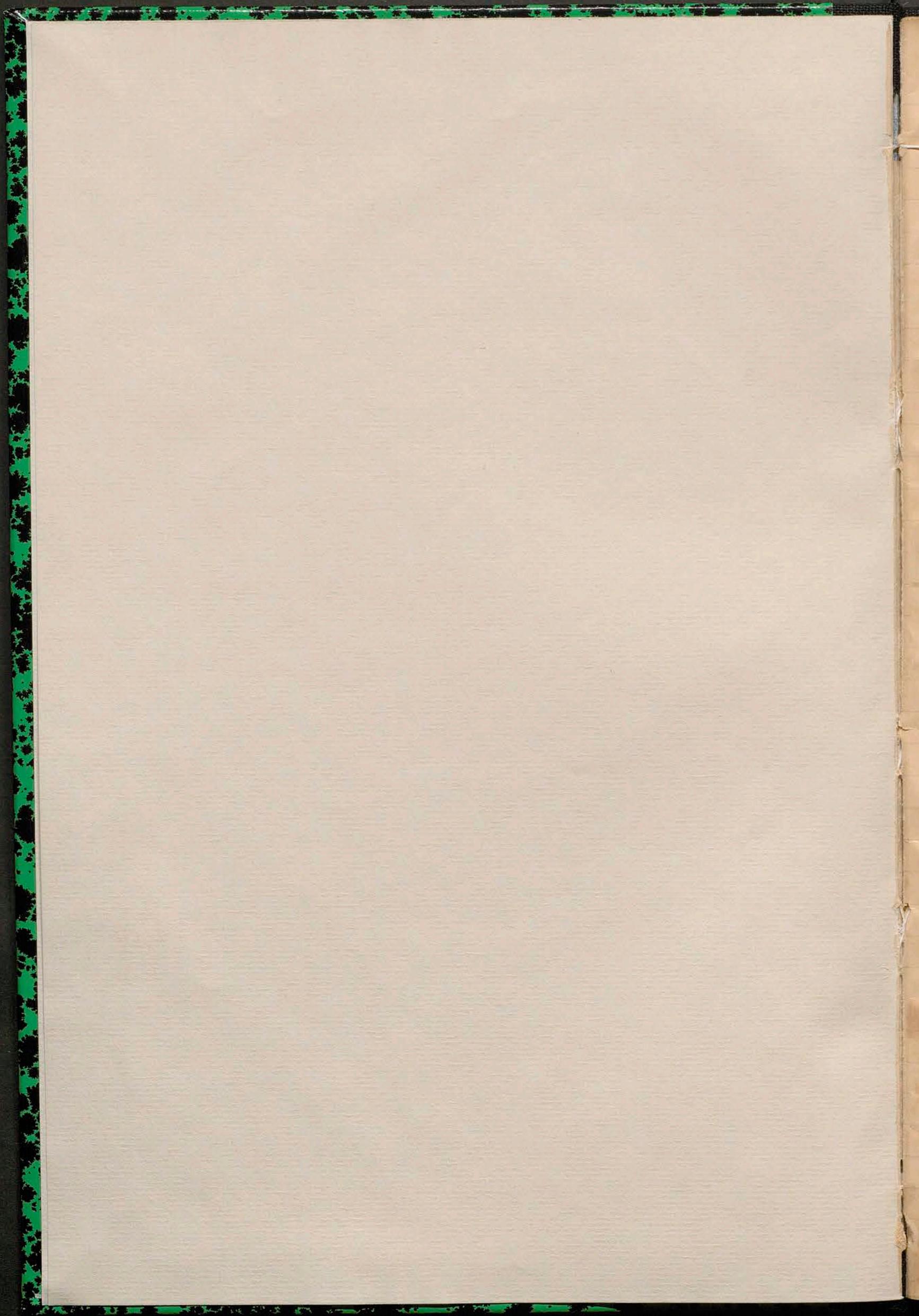


COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
relatif au carat métrique. (N° 110, année 1909.)

(Nommée le 27 mai 1909.)

MM.

- 1^{er} BUREAU: LE BRETON.
2^e — BEAUVISAGE.
3^e — HALGAN. *Président*
4^e — AUDIFFRED. *Secrétaire*
5^e — PEYTRAL.
6^e — LE COUR GRANDMAISON.
7^e — Pierre BAUDIN.
8^e — DAUMY.
9^e — FESSARD.



Séance du 3 juin 1904

1245 1450¹

M^r Hubyon est nommé Président
M^r Andoffred Secrétaire.



La Cour est d'avis d'adopter
le projet F. L. présenté par le

Gouvernement

Le Secrétaire.

J. Andoffred

Le Président
M^r Hubyon